

PREMIÈRE RENCONTRE DU COMITÉ POUR L'INTÉGRATION DES AGENTES  
DE PROTECTION DE LA FAUNE: LE C.I.A.

Compte rendu de réunion

Date: Le 14 juin 2001

Endroit: Édifice Marie-Guyart, salle 10.02, Québec

Étaient présents: M<sup>mes</sup>: Cynthia Girard  
Dominique Leroux  
Isabelle Martineau  
Claudine Naud  
Johanne Ouellet  
MM. Paul Legault  
Renald Roy

Copie : Tous les membres du comité  
Tous les directeurs à la Protection de la faune  
MM. Éric-Yves Harvey  
Jean-yves Desbiens

Rédigé par : Renald Roy

Date : Le 14 juin 2001

---

→ Si vous avez des commentaires ou modifications, j'attendrai  
vos réponses jusqu'au 16 juillet avant de sortir la  
version finale. Salutations. Renald Roy

1. Jean-Yves Desbiens confirme officiellement le départ du comité sur la condition féminine au sein de la Protection de la faune et nous souhaite le meilleur des succès.

2. Présentation des membres du comité

Chaque membre se présente en élaborant sur son expérience de travail en rapport à la raison d'être du comité.

Les participants(es) font également part de leur niveau de motivation et intérêt à faire parti de ce comité.

3. Une équipe efficace

Les éléments nécessaires pour un fonctionnement efficace de notre équipe sont mis en évidence et acceptés de tous. (voir annexe 1)

4. Une vision partagée

Tous les membres du comité sont invités à se projeter dans l'avenir pour visualiser un portrait de la situation dans 5 ans.

A- Que toutes les agentes de protection de la faune du Québec soient reconnues comme employées à part entière de la fonction publique, par la Société de la faune et des parcs, par la vice-présidence à la Protection de la faune, par chacune des directions régionales et dans chacun des bureaux de protection de la faune où elles travaillent et font carrière.

B- Que les agentes de protection de la faune aient l'air de femmes en ayant des uniformes adaptés et pratiques pour leur travail.

C- Que la réalité sociale des femmes agentes (saisonnnières ou permanentes) soient supportée par toutes les instances de l'organisation.

D- Que la contribution des agentes de protection dans les divers paliers de l'organisation soit vue comme complémentaire, différente et enrichissante pour toute la Société de la faune et des parcs du Québec.

E- Que les conditions favorisant et incitant l'embauche de femmes soient mises en place pour attirer ces compétences au sein des directions à la Protection de la faune.

F- Q'un réseau de formation, support et entraide soit disponible pour toutes les femmes qui sont agentes de protection de la faune partout au Québec.

5. Le nom du comité

Le comité sera appelé le C.I.A. pour: *comité sur l'intégration des agentes de protection de la faune.*

Il nous semble que ce nouveau nom porte davantage à l'action et à des changements de mentalités et de comportements où tous les niveaux de l'organisation (autant hommes que femmes) seront interpellés.

6. La fréquence des rencontres et la date de la prochaine réunion

Le comité s'entend, tout au moins pour la première année, que les rencontres devraient se faire à tous les 2 ou 3 mois.

La prochaine réunion aurait lieu dans la semaine du 17 septembre. La date exacte sera confirmée ultérieurement.

7. Besoins exprimés

Une demande est faite pour que toutes les femmes agentes (saisonnnières ou permanentes) soient présentes dans la même semaine lors de la formation recyclage à Duchesnay.

Le C.I.A. verra comment il peut récupérer de l'information ou des commentaires pertinents auprès des agentes pendant cette semaine pour faire avancer ses travaux. Je suggère la semaine du 4 mars pour donner suite à cette demande.

Faire une demande pour  
semaine du 4 mars  
Renald Roy

8. Disponibilité des membres du C.I.A.

Une note sera envoyée à tous les directeurs concernés pour rendre disponible du temps de travail en rapport aux travaux du comité et pour faciliter la présence des agentes saisonnières lors des rencontres du comité lorsqu'elles seront hors contrat.

Faire note  
Renald Roy

### 9. Fin de la rencontre

Tous les membres du C.I.A. se disent très satisfaits de cette première rencontre. Le climat est positif et dynamique. Je remercie chacune et chacun de leur contribution à cette première.

ANNEXE 1 CONTRAT MUTUEL
----------------------------

Engagement de tous les membres face au bon fonctionnement de l'équipe:

- Le respect et l'acceptation des autres;
- l'écoute (comprendre ce que l'autre veut dire);
- la transparence dans nos échanges et actions;
- la confiance est à développer et à maintenir;
- se donner du feed back;
- respecter les échéanciers;
- décider par consensus;
- avoir du plaisir dans l'humour à travailler en équipe;
- chacun doit se sentir responsable du succès de l'équipe;
- la confidentialité est essentielle;
- notre travail doit être axé sur des résultats;
- les forces, talents et qualités de chacun (e) sont à utiliser;
- redéfinir les rôles de chaque membre en cours de travaux si nécessaire;
- des ressources externes au comité sont disponibles au besoin;
- avoir de l'ouverture d'esprit;
- être réaliste dans les changements souhaités et les objectifs que nous nous donnerons.

→ si vous avez quelques minutes de libre cet été, veuillez s.v.p. noter les actions ou recommandations en rapport aux Objectifs A, B, C, D, E, F.  
On rediscute de tout ça au mois de septembre. Merci beaucoup

Objectif	Actions ou recommandations	Échéancier	Responsable
<p>A - Que toutes les agentes de protection de la faune du Québec soient reconnues comme employées à part entière de la fonction publique, par la Société de la faune et des parcs, par la vice-présidence à la Protection de la faune, par chacune des directions régionales et dans chacun des bureaux de protection de la faune où elles travaillent et font carrière</p>			

Des recherches sur la condition féminine sont aussi possibles sur Internet, en santé et sécurité, dans les conventions collectives, à la commission des normes du -

Objectif	Actions ou recommandations	Échéanciers	Responsable
B- Que les agentes de protection de la faune aient l'air de femmes en ayant des uniformes adaptés et pratiques pour leur travail.			

Objectif	Actions ou recommandations	Échéanciers	Responsable
C- Que la réalité sociale des femmes agentes (saisonnères ou permanentes) soient supportée par toutes les instances de l'organisation			



Objectif	Actions ou recommandations	Échéanciers	Responsable
D- Que la contribution des agentes de protection dans les divers paliers de l'organisation soit vue comme complémentaire, différente et enrichissante pour toute la Société de la faune et des parcs du Québec			

Objectif	Actions ou recommandations	Échéanciers	Responsable
E- Que les conditions favorisant et incitant l'embauche de femmes soient mises en place pour attirer ces compétences au sein des directions à la Protection de la faune			

Objectif	Actions ou recommandations	Échéanciers	Responsable
F- Q'un réseau de formation, support et entraide soit disponible pour toutes les femmes qui sont agentes de protection de la faune partout au Québec			